

## AV-261 Fusion AC™

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	AV-261 Fusion AC™
<b>Autres moyens d'identification</b>	Catalyseur
<b>Usage recommandé</b>	Utilisation Industrielle Seulement.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Sans objet.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Avanti International, 822 Bay Star Blvd, Webster, TX, 77598, USA, 281.486.5600, avantigrout.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	ChemTrec, 800.424.9300
<b>Date de préparation</b>	le 16 mai, 2018

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

#### Classification

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P280 Porter des gants de protection.

---

Identificateur du produit : AV-261 Fusion AC™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 17 mai, 2018

Page 01 de 07

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/

Savon

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P314 Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Amines, coco alkyl	61788-46-3	50	Amine	
Dibutyl maleate	105-76-0	30	DBM	
Octamethylcyclotetrasiloxane	556-67-2	1	Silicone	

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

#### Contact avec la peau

Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion : Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation. Peut causer des effets comme ceux qui sont décrits pour le contact cutané.

### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Organes cibles

Reins, système respiratoire.

#### Instructions particulières

Surveiller la fonction rénale. Surveiller la fonction cardiovasculaire.

Identificateur du produit : AV-261 Fusion AC™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 17 mai, 2018

## Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, dermatite, troubles du rein, troubles respiratoires.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée.

#### Agents extincteurs inappropriés

NE PAS utiliser d'eau ou d'agents extincteurs à base d'eau.

### Dangers spécifiques du produit

Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu. Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. NE PAS épandre d'eau directement sur le déversement.

Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

### Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : scellés de façon étanche.

### Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas inhaler ce produit. Prévenir l'exposition cutanée. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. Éviter l'exposition durant la grossesse et pendant l'allaitement. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Dispositions générales relatives à l'hygiène nE PAS fumer sur les lieux de travail. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas ou de quitter le lieu de travail. Envisager l'utilisation d'un vestiaire double séparé par une salle de douche. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Éliminer de façon appropriée tout article contaminé, y compris les chaussures, qu'il n'est pas possible de décontaminer. NE PAS les réutiliser.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Identificateur du produit : AV-261 Fusion AC™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 17 mai, 2018

Page 03 de 07

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Pas disponible.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire.

Les matériaux convenables sont les suivants : Gants résistants aux produits chimiques: caoutchouc de butyle, polychloroprène, caoutchouc de nitrile, chlorure de polyvinyle, Viton®/caoutchouc de butyle. Combinaison résistante chimique: Barrière® (PE/PA/PE), Saranex®.

#### Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques. Soit face pleine ou demi-face avec des lunettes d'éclaboussure.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide jaune claire.
Odeur	Âcre
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); < 54 °F (12 °C) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 242.6 °F (117.0 °C)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.94
Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

Identificateur du produit : AV-261 Fusion AC™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 17 mai, 2018

## Autres informations

État physique

Liquide

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Inconnu.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Réagit violemment en présence de : conditions acides (pH bas).

### Conditions à éviter

Lumière du soleil. Matières incompatibles. Conditions acides (pH bas).

### Matériaux incompatibles

Réagit violemment avec : acides organiques (p. ex. acide acétique), acides inorganiques (p. ex. acide hydrofluorique), agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

### Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes d'azote.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Dibutyl maleate		9300 mg/kg (souris)	10010 mg/kg (lapin)
Amines, coco alkyl		740 mg/kg (rat)	

### Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

#### Absorption par la peau

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

#### Ingestion

Peut être nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

### Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer effets nocifs sur les reins. Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite). Irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant des voies respiratoires. Sensibilisant cutané.

Identificateur du produit : AV-261 Fusion AC™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 17 mai, 2018

Page 05 de 07

## Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Dibutyl maleate	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Toxicité pour la reproduction

### Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Fonction sexuelle et la fertilité

Peut causer des effets sur les fonctions sexuelles et/ou la fertilité.

### Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Très toxique pour la vie aquatique.

### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Dibutyl maleate	0.6 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)	21 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)	6.2 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 72 heures)	
Amines, coco alkyl	0.1-1 mg/L (96 heures; semi-statique)			

### Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Potentiel de bioaccumulation

Ce produit ou ses produits de dégradation devraient être bioaccumulables.

### Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit ne devrait pas migrer à travers le sol, selon ses propriétés physiques et chimiques.

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Éliminer ou recycler les récipients vides dans une installation d'élimination des déchets approuvée. Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Ne pas réutiliser les récipients vides.

Identificateur du produit : AV-261 Fusion AC™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 17 mai, 2018

Page 06 de 07

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

**Dangers environnementaux** Sans objet

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

**Canada**

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

**États-Unis**

**Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Cote de danger NFPA** Santé - 2    Inflammabilité - 1    Instabilité - 1

**FDS préparée par** Avanti International

**Date de préparation** le 16 mai, 2018

**Date de la plus récente version révisée** le 17 mai, 2018

**Signification des abréviations**

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer  
NFPA = National Fire Protection Association  
NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health  
NTP = National Toxicology Program  
OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis  
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

**Références**

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Identificateur du produit : AV-261 Fusion AC™ - Ver. 1

Date de préparation : le 16 mai, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 17 mai, 2018

Page 07 de 07